

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSENT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include 26 Jeudi s. Cyprien, 27 Vend s. Cosme, 28 Sam s. Wenceslas.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. — Laflite-Havas, 8, place de la Bourse. L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Rows include 7 h. 30' du matin, 7 heures du soir, 10 heures du soir.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un renouvellement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 21 septembre 1861.

Toutes les correspondances qui nous arrivent d'Italie sont remplies de détails sur la réception enthousiaste faite au roi Victor-Emmanuel, à Florence. Dans le discours que le roi a prononcé à l'Exposition, il a d'abord remercié le peuple toscan d'avoir sagement résisté aux tentatives essayées auprès de lui, pour compromettre les rapports d'amitié établis entre les cours de Turin et de Paris; puis, après quelques mots sur les difficultés existantes à Naples, il a abordé la question romaine. Avec cette franchise toute militaire qui est le propre de son caractère, Victor-Emmanuel a clairement donné à comprendre à la nombreuse assistance qui l'entourait, que l'Italie ne pouvait entrer à Rome sans le consentement de la France; et qu'en conséquence il fallait prendre patience. En résumé, le discours royal se fait surtout remarquer par son ton calme et modéré; il a évité avec soin toutes les allusions brûlantes.

Il règne en ce moment en Allemagne une vive agitation dans les idées et dans les esprits. Les associations politiques se multiplient. Le National-Werein, dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs, empêche le vieux parti féodal de dormir. En Prusse principalement, il manifeste hautement son inquiétude et travaille en ce moment, à jeter les fondements d'une société, dite populaire, qui aurait son centre d'action à Berlin et combattrait les efforts du National-Werein. Cette lutte entre deux partis aussi ennemis l'un de l'autre promet pour l'avenir un spectacle plein d'intérêt.

Aucune nouvelle importante de Hongrie.

D'après une dépêche de Varsovie, que nous donnons plus bas, l'état de siège est proclamé dans le gouvernement de Kowno.

L'Italie méridionale recouvre, mais bien lentement, le calme et la tranquillité. Des bandes isolées de réactionnaires parcourent toujours les campagnes. On disait même que Chiavone, à la tête d'une troupe considérable de nouveaux partisans, menaçait les environs de Naples. Sur les côtes de Calabre s'est également opéré, de nuit, un débarquement sous les ordres d'un chef étranger, que quelques-uns supposent être le général espagnol Cabrera.

Garibaldi ne veut décidément pas revoir l'Amérique, l'ancien théâtre de ses premiers exploits. Les supplications des Napolitains l'ont arrêté, paraît-il, au moment où il se préparait à s'embarquer.

L'Espagne paraît résolue à intervenir dans les affaires du Mexique. Le général Serrano a reçu des instructions en conséquence. Quatorze bâtiments de guerre sont en ce moment réunis à la Havane attendant le moment de lever l'ancre. Le Cabinet de Madrid espère toujours que la France et l'Angleterre seront d'accord avec lui au sujet des réclamations qu'il se croit en droit d'adresser au gouvernement de Juarez. Il serait temps du reste d'intervenir. La situation des Européens au Mexique est déplorable: ni leur propriété, ni leur vie ne sont plus en sûreté; ils souffrent toute espèce de privations.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Barcelonne, 19 septembre.

Le roi a inauguré la ligne entière de Barcelone à

Saragosse, qui comprend 366 kil. Un concours immense de populations se pressait à toutes les stations de la Catalogne et de l'Aragon pour saluer S. M.

Le roi a félicité la compagnie sur la construction du chemin et sur son matériel d'exploitation. Sa Majesté a dit qu'elle hâterait de tous ses efforts la jonction de la ligne de Barcelone à celles de Pamplune, de Bilbao et de Madrid. Elle a ajouté qu'elle allait inaugurer celle de Pamplune et que, dans le courant de l'année 1862, les lignes de Bilbao et de Madrid à Saragosse seraient ouvertes.

Turin, 18 septembre.

L'emprunt italien a été négocié à 74.25.

Vienne, 19 septembre.

La Diète d'Istrie est convoquée pour le 25 de ce mois.

Londres 18 septembre.

Le Great Eastern est revenu à Queenstown, avec de fortes avaries, par suite d'une tempête.

Le froment anglais et étranger était animé, mais les cours n'ont pas varié.

Londres, 19 septembre.

Le Morning-Post dit que le comité anglais pour l'unité de l'Italie, a reçu une dépêche télégraphique du comité central de Gènes annonçant officiellement que Garibaldi, profondément touché par les démonstrations napolitaines, s'est résolu à ne pas aller en Amérique.

La Banque d'Angleterre a réduit le taux de l'escompte à 3 1/2 p. %

Les consolidés sont de 93 1/4 à 93 1/8.

Madrid, 18 septembre.

La Correspondencia dit que le général Serrano a été autorisé à nommer les chefs des troupes de l'expédition au Mexique. Il est positif que l'escadre expéditionnaire sera commandée par Rubalcaba.

Varsovie, 18 septembre.

L'état de siège est proclamé à Wilna, Grodno, Bielsk et Brzesc-Litewski, ainsi que dans l'arrondissement et le gouvernement de Kowno.

(Constitutionnel.)

dement au duc de Bourgogne. Jean-sans-Peur les rejeta d'abord avec dédain; mais, pressé par de nouvelles instances et espérant facilement étouffer la fortune naissante du jeune prince, il feignit de se rendre aux désirs du dauphin.

Le petit village de Saint-Maur, aux environs de Paris, fut choisi pour cette solennelle entrevue.

Et le 15 septembre de l'année 1419, une foule nombreuse de seigneurs, de dames et de courtisans se pressaient dans l'enceinte du petit village de Saint-Maur.

Un arc de triomphe aux armes de France et de Bourgogne avait été élevé sur la route où le duc était attendu.

A midi précis, il fit son entrée dans Saint-Maur, précédé par un cortège de seigneurs éblouissants d'or et de pierreries.

Le dauphin de France, entouré des grands dignitaires de la couronne et assis sur une magnifique estrade recouverte de draps de velours bleu frangé d'or, attendait le duc de Bourgogne.

Arrivé aux pieds de l'estrade, Jean-sans-Peur descendit de son palefroi. Le dauphin fit quelques pas au-devant de lui et l'embrassa.

— Tout est-il oublié entre nous, messire duc? — lui demanda-t-il d'une voix forte.

— Je ne me souviens plus de rien, Monseigneur! — répondit hypocritement Jean-sans-Peur.

Un autel était préparé pour le sacrifice de la messe. Le dauphin et le duc de Bourgogne communieraient avec la même hostie.

A l'issue du saint sacrifice, fut donné un magnifi-

que tournoi, où les deux rivaux rompirent ensemble plusieurs lances. Puis fut signé un traité dans lequel le duc de Bourgogne et le dauphin étaient tous deux reconnus régents du royaume. Ils devaient joindre leurs forces communes contre l'Anglais et lever chacun une armée pour le chasser de France.

Pendant cette journée, les deux princes rivalisèrent de politesse et de courtoisie, et le Bourguignon poussa la dissimulation et l'hypocrisie jusqu'à partager fraternellement le lit du dauphin. Et cependant, trois mois après, dans un palais de la ville de Compiègne, la famille royale se pressait éplorée autour de la couche d'un prince du sang, du duc de Berry, qui allait rendre le dernier soupir et mourir empoisonné par le duc de Bourgogne, qui lui avait envoyé une chaîne d'or dont le simple attachement avait été mortel.

C'était là ce que Jean-sans-Peur appelait tenir ses promesses. Il était redevenu plus puissant que jamais, et son ambition croissant avec ses succès, il rêvait alors de placer la couronne de France sur sa tête criminelle.

Il avait renoué ses anciennes intrigues avec la reine, et, aidé de Capeluche et de ses dignes acolytes, il préparait dans l'ombre de nouvelles et sanglantes trahisons.

Son page Léonard ne le quittait plus, et dans les rares moments que lui laissaient ses intrigues politiques, le duc de Bourgogne parlait souvent avec lui d'un avenir qu'il lui faisait entrevoir riche et brillant.

Mais depuis quelque temps le jeune homme était devenu grave et songeur.

— Léonard, — lui demanda un jour le duc dans

Nous empruntons au Mémorial des Pyrénées les détails suivants sur le séjour à Biarritz de Leurs Majestés Impériales :

« Leurs Majestés, écrit-on de Biarritz à cette feuille à la date du 15 septembre, continuent à vivre dans une retraite absolue. L'Empereur a refusé jusqu'à présent toutes les audiences qui lui ont été demandées, afin de ne pas troubler le repos qu'il est venu chercher ici; quant à l'Impératrice, le retour prochain d'un douloureux anniversaire, explique assez son éloignement du bruit et des fêtes. Demain, 16 septembre, est le jour anniversaire de la mort de la duchesse d'Albe. On dit qu'un service funèbre sera célébré dans la chapelle de Biarritz. Vous savez que depuis la perte de sa sœur chérie, Sa Majesté l'Impératrice n'a jamais quitté le deuil. La présence auprès d'elle de M^{me} la comtesse de Mentijo et de M^{me} la duchesse douairière d'Albe et de Berwick, n'a pu que lui rendre plus présents les cruels souvenirs que réveille pour elle la journée de demain. Aussi, assure-t-on, que, cette année, il n'y aura ni bals ni réceptions du soir à la villa. Le séjour de Leurs Majestés à Biarritz paraît, du reste, devoir se prolonger jusqu'à la fin de septembre, peut-être même jusqu'aux premiers jours d'octobre.

» On ne saurait se faire une idée du mouvement et de l'animation qui règnent en ce moment sur cette plage. Toutes les langues de l'Europe y retentissent à nos oreilles, principalement l'espagnol, le russe et l'anglais; quant au français, c'est à peine s'il se faisait entendre il y a quelques jours; mais la population de Biarritz s'est renouvelée depuis une semaine et maintenant du moins, nos nationaux sont en force. Le matin, c'est au Port-Vieux, où l'Impératrice s'est montrée incognito une ou deux fois, que l'on se donne rendez-vous; dans l'après-midi, la foule élégante circule sur la plage des Fous, où la musique militaire donne un concert. L'Impératrice se tient dans un espace réservé qui sépare la plage de la villa; souvent même, elle organise des rondes d'enfants conduites par le Prince Impérial; mais depuis quelques jours, ces danses ont cessé. Quant à l'Empereur, il franchit souvent la limite à laquelle s'arrête le public et circule au milieu de la foule, accompagné tantôt d'un

de leurs entretiens presque familiers, — tu es bien changé depuis quelque temps... tu es toujours triste et rêveur... Est-ce le souvenir de la pauvre Suzanne qui te rend ainsi?

Au nom de Suzanne un nuage passa sur le front du page.

— Eh Léonard, as-tu jamais bien pu savoir ce qu'était devenue cette pauvre enfant?

— Elle a sans doute été assassinée, Monseigneur, par quelques partisans d'Armagnac dans cette journée qui fut si fatale.

— Et dont bientôt, je l'espère, Léonard, je tirerai une vengeance sanglante! — murmura Jean-sans-Peur donc le front s'assombrit. — Que veux-tu, Léonard, il faut se consoler de cette perte cruelle et songer un peu à ton avenir... Et à ce propos, n'as-tu pas remarqué, quant tu m'accompagnas à la cour, qu'une des demoiselles d'honneur de la Reine à constamment les yeux fixés sur toi?

Je n'y ai pas fait attention, Monseigneur, — répondit avec insouciance le jeune homme.

— Et tu as eu tort, Léonard, car tu aurais vu que tu es aimé.

— Et par qui, Monseigneur?

— Par la demoiselle de Granville... par la belle Clotilde, une des plus riches héritières du royaume.

— Vous vous êtes sans doute abusé, Monseigneur. — Mes yeux ne me trompent jamais, Léonard.

En ce moment on frappa légèrement à la portière de l'appartement?

— Léonard, regarde qui nous arrive!

Léonard souleva la portière de velours qui retomba.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 21 septembre 1861.

CAPELUCHE

On le Bourreau de Paris sous Charles VI.

ROMAN HISTORIQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.) I.

LE BOURGUIGNON REVIENT SUR L'EAU.

La folie du roi avait atteint ses dernières limites. Fantôme sans autorité et sans prestige, il avait été contraint d'abandonner une ombre de pouvoir à ses ennemis jaloux qui se le disputaient les armes à la main.

Le dauphin venait d'être proclamé régent. Sa jeunesse, sa fermeté et son courage pouvaient bien arrêter un moment les progrès alarmants des Anglais; mais le duc de Bourgogne apparaissait toujours à l'horizon comme une menace éternelle de vengeance. D'un moment à l'autre, il pouvait s'allier à l'Anglais, et tous deux réunis, ils pouvaient fondre sur le royaume haletant et se débattant sous les doubles et meurtrières convulsions de la guerre civile et de ses luttes au dehors, et cruellement décimé en ce moment par une terrible peste qui désolait l'Europe entière.

Le dauphin, faisant taire ses ressentiments et ému devant les dangers de la patrie, prit alors la magnanime résolution de se réconcilier avec son puissant adversaire. Il fit parvenir des propositions d'accommo-

prince de la Moskova, son aide-de-camp, tantôt de M. de Vassart, son officier d'ordonnance. La santé de Leurs Majestés est, du reste, excellente, ainsi que celle du jeune prince.

» Ce qui frappe au premier abord dans l'aspect de la foule qui couvre la plage, c'est l'excentricité des costumes féminins. On se ferait difficilement une idée du point où elle est poussée. Chemises garibaldiennes rouges, bleues et blanches, jupes multicolores, chapeaux de toute forme et de toute dimension, tels sont les éléments du travestissement qu'a adopté la plus belle moitié du genre humain; c'est à se croire au bal masqué de l'Opéra. Pour compléter l'équipement, la canne est de rigueur. Mais cette mode imitée de l'Impératrice ne convient pas à tout le monde, et la plupart des femmes paraissent assez embarrassées de la béquille sur laquelle elles sont censées s'appuyer.

» Vous savez que l'Empereur a acheté aux environs de Biarritz un terrain au milieu duquel se trouve un étang, entouré d'un bosquet. Cette promenade, embellie par ses ordres, a reçu le nom de Bois de Boulogne. La nouvelle route qui du Port-Vieux aboutit à la côte des Basques, doit être prolongée le long de la falaise jusqu'à la rencontre d'une allée qui, de la route de Saint-Jean-de-Luz, a été percée vers la mer à travers ce bois. C'est de ce côté que Leurs Majestés ont dirigé vendredi dernier leur promenade.

» Le lendemain, l'Empereur est allé visiter le marais d'Ora, avec le comte Walewski, propriétaire de ce domaine, le prince de la Moskowa et M. Onfroy de Bréville, inspecteur général des ponts et chaussées. Sa Majesté était partie de Biarritz en voiture découverte; mais le temps s'étant mis à la pluie, une voiture fermée est allée attendre l'Empereur à la gare de Bayonne.

» Ce temps pluvieux continue aujourd'hui dimanche, et contrariera la course de taureaux qui doit avoir lieu à Bayonne. Peut-être devra-t-elle être renvoyée; on croit qu'en tout cas Leurs Majestés n'y assisteront pas.

Pour extrait : LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 18 septembre 1861, M^{lle} Courbès (Victorine), en religion sœur St-Léon, a été nommée directrice de la salle d'asile de Castelnaud.

Un arrêté préfectoral du 30 août avait déjà organisé le comité local de patronage de cette salle d'asile de la manière suivante :

- MM. Limayrac, maire de Castelnaud, président;
- Callé, curé de Castelnaud;
- M^{mes} De Saint-Jean-de-Belleud;
- Lacavalerie;
- Alhiet-Limayrac;
- Montagne;
- Mourguès;
- Mazelié;
- Delpèch;
- M^{lle} Montagne.

Par décision du 16 septembre 1861, M. Verninac de Saint-Maur a été nommé élève de l'école navale impériale à la suite du concours de 1861.

Le sieur D., boulanger, averti que la police allait lui faire une visite, ne trouva rien de plus

Il revint bientôt.

— Monseigneur, c'est un page de la reine. Qu'il entre.

Un page aux couleurs de France s'approcha alors de Jean-sans-Peur, et le saluant respectueusement, lui remit une lettre fermée par un large cachet de cire rouge, d'où pendait un cordon de soie bleue.

— De la part de la reine, Monseigneur.

Le duc de Bourgogne, brisa le cachet royal et lut : « Duc, le roi va demain seul avec le chevalier de Chaveuse, qui nous est tout dévoué, chasser dans la forêt de Bondy. »

« ISABEAU. »

— Vous répondrez à Sa Majesté, — dit-il un instant après au messager, que je ferai ce qu'elle m'ordonne.

Le page de la reine se retira.

— Léonard, laisse-moi seul; j'ai à m'occuper d'affaires sérieuses, — dit-il à son page. — Un autre jour, nous reprendrons notre entretien au point où nous l'avons laissé.

Léonard quittait l'appartement.

— Il me parle d'amour! et moi je ne rêve que vengeance!!! — s'écria le page de Bourgogne, quand il fut loin de la chambre de son maître.

Une heure après, et aux premières ombres du crépuscule, le bourreau de Paris et le duc de Bourgogne se trouvaient réunis.

— Hé bien, Monseigneur, quelles nouvelles?

— Tiens, Capelucho, lis ce billet de la reine. — Et Jean-sans-Peur tendit la lettre au bourreau.

commode que de cacher le pain qu'il avait mis en vente ce jour-là. Pressé dans cette opération, il la fit mal, et le désarçonnait, remarqua M. Faget, en entrant dans la boutique du sieur D, ne fit que le confirmer dans son opinion sur le compte du boulanger.

La police procéda donc en conséquence : des pains qui n'avaient pas le poids légal furent saisis et un procès-verbal fut dressé contre le délinquant.

Le nommé Prunet (Bazile), forçat libéré, en surveillance dans notre ville, vient d'être arrêté et mis à la disposition du parquet, ces jours derniers, à la suite de vols, avec escalade de nuit, dans une maison habitée. Attentivement surveillé, il a été surpris en flagrant délit.

CONCOURS

POUR LA PLACÉ D'ARCHITECTE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Condition de l'emploi.

Le traitement fixé par le Conseil général est de trois mille francs par an et mille francs pour frais de tournée.

L'Architecte participe à la caisse des retraites de MM. les Employés de la Préfecture.

Demande d'admission au concours.

Les candidats qui désireront concourir devront en former la demande écrite, qui devra être parvenue à la Préfecture (Division des Travaux Publics) avant le 1^{er} novembre prochain.

A l'appui de cette demande ils devront produire :

- 1^o Leur Acte de naissance;
- 2^o Un Certificat de moralité;
- 3^o Les Diplômes constatant les grades universitaires qu'ils auraient obtenus;
- 4^o L'indication de leur domicile;
- 5^o Une note détaillée faisant connaître les études faites par le candidat, les Concours auxquels il peut avoir pris part, les emplois qu'il a occupés et les travaux qu'il peut avoir projetés ou fait exécuter, avec indication précise de l'emplacement de ces travaux.

Les candidats devront faire suivre cette note de tous les certificats susceptibles de bien établir les détails qu'elle contiendra. Il conviendra, en outre, que chaque candidat produise des copies de dessins des travaux les plus remarquables qu'il aura projetés ou fait exécuter. Nul ne sera admis à prendre part au Concours s'il n'est âgé de vingt-cinq ans au moins, et de quarante-cinq ans au plus.

Connaissances exigées.

Les candidats seront examinés sur l'architecture, considérée sous le rapport de la composition, de la distribution, de la décoration, de la construction et de la comptabilité; sur la géométrie ordinaire appliquée au mètre des surfaces et des solides, aux nivellements et à la levée des plans; sur la géométrie descriptive appliquée à la coupe des pierres, à la charpente, aux ombres et à la perspective; sur le dessin graphique, les lois des bâtiments et la rédaction des projets.

L'examen se composera de trois sortes d'exercices, SAVOIR :

N^o 1. Exercices sur le terrain pour la levée

— Hé bien, Monseigneur? — redemanda Capelucho, avec une légère hésitation, après avoir lu.

— Comment, toi, si intelligent d'habitude, tu ne comprends pas, — répliqua le duc de Bourgogne avec un mouvement d'humeur bien prononcé.

— De crainte de mal exprimer ma pensée... Je n'ose... Monseigneur!

— Triple sot!... Par saint André je crois que tu t'abrutis, ami bourreau!!!

Un sourire fin et railleur glissa sur les lèvres de Capelucho, comme pour démentir cette assertion.

— Paraît deviner trop tôt est quelquefois une imprudence!!! — pensait-il en lui-même.

— Hé bien, puisqu'il faut venir en aide à ta paresseuse intelligence, — continua Jean-sans-Peur, — ce billet signifie que demain le roi sera à nous! La forêt de Bondy est immense... Ses buissons et ses halliers seront discrets comme une tombe... Comprends-tu, maintenant?

— Un crime, Monseigneur!

Le duc fonda ses noirs sourcils et lança un regard oblique au bourreau.

— Et puis, de quel obstacle peut vous être ce pauvre insensé?... — ajouta bien vite Capelucho sans paraître avoir remarqué ce signe visible de menace.

— Quelque peu redoutable qu'il soit, c'est toujours un obstacle, Capelucho! Et tu le sais, les obstacles me pèsent! — répondit le farouche Bourguignon.

— Où veut-il en venir? — pensait en lui-même le bourreau. — Il y eut un instant de silence.

— Sais-tu qu'aujourd'hui tu as la cervelle diablement dure? — interrompit le duc.

des plans et le nivellement;

N^o 2. Exercices du cabinet, qui comprendront les matières suivantes :

- 1^o Un projet de calcul de terrasses pour régulariser, suivant une loi donnée, une portion de terrain connue par ses plans et ses nivellements;
- 2^o Un projet de distribution intérieure d'un établissement public;
- 3^o Un projet de décoration extérieure pour un édifice ou pour un local déterminé;
- 4^o Un projet de décoration intérieure;
- 5^o Rédaction d'un ou plusieurs mémoires sur divers sujets ou questions données, relatifs à l'architecture;
- 6^o Rédaction de devis, de métrés et de toutes les pièces de comptabilité à rédiger, depuis l'ouverture jusqu'à la fin des travaux exécutés, soit par régie; soit par adjudication.

Les pièces produites dans ces divers exercices serviront de base pour juger des moyens littéraires des concurrents, ainsi que de leurs connaissances dans toutes les parties du dessin.

N^o 3. Exercice oral qui aura lieu sur toutes les parties désignées ci-dessus, et notamment sur quelques-unes des parties des épreuves écrites.

Les populations des campagnes, surtout celles des communes rurales plus excentriques, plus éloignées des grandes villes, ne se familiarisent qu'assez lentement avec toutes les facilités de communications que leur donnent les chemins de fer, le service de la poste, l'emploi des timbres et toutes les innovations qui se succèdent et se perfectionnent chaque jour.

Un des devoirs de la presse, et en particulier de la presse départementale qui pénètre dans les plus petits hameaux, nous paraît être de concourir à éclairer les populations à ce sujet, de répandre parmi elles des notions utiles et pratiques et de les aider ainsi à faire des économies de temps et d'argent, deux genres d'économie également précieux l'un et l'autre.

C'est à ce point du vue que nous croyons bien faire en donnant, encore aujourd'hui, la note empruntée au Progrès de Lyon :

« Une loi récente autorise les juges de paix à légaliser les signatures des notaires et des officiers de l'état civil de leurs circonscriptions respectives, en concurrence avec les présidents des tribunaux de première instance. Le but de cette innovation est d'épargner aux populations rurales des lenteurs et en même temps des frais de déplacement.

» Personne ne songe à contester l'utilité de cette loi; mais pour en compléter l'effet, nous croyons qu'il y a encore quelque chose à faire dans l'intérêt de ceux qui ont à demander la délivrance d'actes de l'état civil.

» Journallement on voit des habitants de la ville ou de la campagne faire 50 ou 60 kilomètres pour aller, de leur résidence à leur com-mune natale, chercher les actes qui les concernent et ensuite porter ces pièces au magistrat qui doit légaliser la signature de l'officier public de qui elles émanent. Heureux encore sont ceux qui ont à faire de telles démarches, quand, à ces causes de déplacement, de fatigues et de frais, ne se joignent pas les dépenses occasionnées par le manque de papier timbré à la mairie où ils se présentent, ou par l'absence de l'officier de l'état civil lui-même, ou enfin par di-

Un nouveau mais silencieux sourire erra sur les lèvres de Capelucho.

— Excusez votre humble serviteur, Monseigneur!... — dit le bourreau s'inclinant.

— Allons trêve de saluts et écoute-moi! — dit impérieusement Jean-sans-Peur. — Demain, au point du jour, dix hommes soigneusement armés m'attendront au carrefour de Diane.

— Bien, Monseigneur, ceci devient plus clair... je commence à comprendre.

— Voici pour t'y aider.

Et le duc de Bourgogne lui jeta une bourse gonflée d'or.

— Est-ce tout, Monseigneur? — demanda Capelucho en jouant négligemment avec les cordons de la bourse.

— Le reste me regarde... Donne-moi seulement les dix hommes en question... et surtout qu'il ne me fassent pas attendre!!!

— Comptez sur mon exactitude, Monseigneur.

A ces derniers mots, le duc de Bourgogne, dont la physionomie s'était soudainement assombrie, sortit silencieusement de l'appartement et, suivi de son com- plice, le quitta sans lui adresser une seule autre pa- role.

En rentrant dans la salle, Capelucho vit sur une ta- ble la lettre de la reine.

Le duc l'avait oubliée.

— Par le temps qui court... on ne saurait pren- dre trop de précaution... — dit-il en saisissant la let- tre. — Qui sait? ce papier peut un jour m'être d'une grande utilité...

vers autres obstacles impossibles à énumérer ici.

» Que faut-il faire pour rendre plus efficace la loi qui vient d'être votée ou du moins pour atteindre le but qu'elle se propose, c'est-à-dire épargner aux populations des démarches longues et coûteuses? Une chose bien simple: il ne s'agit en effet que de leur apprendre à se servir de la poste. Mettre dans une lettre, en timbres-poste, autant de fois la somme de 1 fr. 80 c. que l'on désire avoir d'actes de naissance ou de décès, autant de fois celle de 2 fr. 10 c. que l'on veut d'extraits d'actes de mariage; adresser sa lettre au greffe du tribunal de première ins- tance, en l'affranchissant moyennant 20 c.; joindre 50 c. pour le retour des pièces de- mandées; est-il un moyen plus économique et plus prompt que celui-là? — Pour 70 c. d'un jour à l'autre, vous pouvez faire venir tous les actes qui vous sont nécessaires.

» Ce moyen est si commode qu'on ne peut comprendre comment tout le monde ne l'em- ploie pas. Que faut-il pour cela? Le faire con- naître.

Par décision de M. le Conseiller d'Etat, Di- recteur général des douanes et des contribu- tions indirectes, en date du 17 septembre 1861, M. Cassagnou, commis de 3^e classe à Souillac (Lot), a été appelé en la même qualité à Montargis (Loiret). Il est remplacé par M. Besse, qui occupait le même emploi à Poitiers (Vienne).

Par arrêté de M. le Préfet de la Charente- Inférieure, en date du 17 du même mois, M. Bersegol, aspirant dans le Lot, a été nommé surnuméraire du service actif dans la direction de La Rochelle.

LÉGION D'HONNEUR.

AVIS.

Le Receveur général du Lot prie de nouveau MM. les Membres de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire de vouloir bien se pré- senter, le plus tôt possible, à la Recette des finances de leur arrondissement pour retirer les certificats d'inscription, et se faire payer ensuite du semestre échu le 1^{er} juillet dernier.

TAXE DU PAIN. — 10 septembre 1861.

1^{re} qualité 42 c., 2^e qualité 38 c., 3^e qualité 35 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 5 août 1861.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 05^c; 2^e catégorie, 95^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 85^c; 2^e catég., 75^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 20^c; 2^e catégorie, 1^{er} 10^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 45^c; 2^e catégorie, 1^{er} 05^c.

Pour la Chronique locale: LAYTOU.

Départements.

Dordogne. — Le 16 de ce mois, des pierres, dont une pesait au moins dix kilogrammes, ont été placées, à neuf heures du soir, sur les rails du chemin de fer de Bordeaux, au premier pont qui se trouve entre Ciré et Agrefeuille. Ces pierres avaient été calées avec d'autres pierres

Et il enferma soigneusement la lettre dans un petit coffret d'ébène qui se trouvait sur un meuble de la chambre.

II.

LA CHASSE ROYALE.

Les premières clartés de l'aube blanchissaient à peine les horizons du matin et glissaient à travers les arbres de la forêt de Bondy, que dix hommes silencieusement réunis dans un de ses épais carrefours regardaient avec impatience dans la direction de la route de Paris.

Après une demi-heure de cette attente, et au mo- ment où le soleil commençait à inonder la forêt de ses rayons, un cavalier pénétra dans le carrefour, où il arrêta son coursier ruisselant de sueur et d'écume.

— C'est bien; je suis content de votre exactitude, — dit le nouveau venu mettant pied à terre.

— Nous sommes tous dévoués, Monseigneur, — répondit un de ses hommes.

— Je le sais sang-Dieu bien mes braves... et voici pour vous encourager dans vos bonnes résolutions. Et fouillant dans les poches de son pourpoint, il en tira des poignées de pièces d'or qui leur distribuèrent généreusement.

— Vive Monseigneur le duc de Bourgogne! — criè- rent-ils en empochant le métal précieux.

JULES C. DU VERGER

(La suite au prochain numéro).

plus petites, afin d'offrir plus de résistance aux roues des wagons ; mais le chasse-pierre a repoussé la première et les roues ont broyé les autres sans causer d'accident.

M. Lapeyre, commissaire de la gare de Rochefort, prévenu dès le lendemain, est allé immédiatement porter plainte à M. le maire de Ciré. Une enquête a été faite sur-le-champ, et l'on a découvert que le coupable était un enfant de 10 ans, qui avait placé ces pierres sur les rails pour s'amuser, comme il l'a dit à ses camarades, à faire dérailler le train ; placé sur le pont, il attendait impatiemment le résultat de son ingénieux projet. (Journal de Bergerac).

Côte-d'Or. — La chaleur du jour et les fraîcheurs de la nuit hâtent la maturation du raisin dans nos riches vignobles, aussi les vignerons, toujours empressés de voir leur récolte dans les celliers, parlent-ils de vendanger.

On nous assure que Meursault aurait pris jour pour le samedi 21, Volnay commencerait lundi, 23, Bligny-sous-Beaune mardi, Pommard mercredi. (Revue de Beaune).

Seine-Inférieure. — Un jeune homme de vingt-huit ans, ouvrier teinturier, à Rouen, est mort, hier matin, dans des circonstances singulières. Il était agenouillé dans l'un des confessionnaux de l'église Saint-Maclou, et demandait l'absolution. Il devait se marier immédiatement après. Sa future, placée de l'autre côté du confessionnal, attendait que son futur époux eût terminé sa confession, quand elle entendit tout-à-coup un bruit sourd et vit le prêtre se lever en proie à une vive émotion. Elle se leva à son tour, éperdue, et aperçut gisant sur les dalles et ne donnant plus signe de vie, celui qui allait tout-à-l'heure la conduire à l'autel. (Nouveliste de Rouen).

Gironde. — L'ouverture de la vingt-huitième session du congrès scientifique de France a eu lieu lundi dans la salle des assises, au Palais de Justice. La réunion était nombreuse et comprenait un assez grand nombre d'étrangers. On remarquait quelques dames aux places réservées.

A deux heures, le bureau a pris place sur les sièges. M. Charles Des Moulins a provisoirement occupé le fauteuil de la présidence ; il avait à sa droite M. le Préfet de la Gironde, et à sa gauche M. le maire de Bordeaux.

Une députation a été envoyée, séance tenante, à l'archevêché pour informer Mgr le cardinal Donnet qu'il avait été nommé président général du Congrès. Son Eminence a fait répondre qu'elle était flattée de cet honneur, et qu'elle irait présider la séance le lendemain. (Courrier de la Gironde).

— La belle conche de Pontailiac, fréquentée par l'élite des baigneurs, a été, dimanche dernier, le théâtre d'un événement qui a failli devenir funeste. Des milliers de personnes s'égayaient dans les vagues de l'Océan — tout le monde riait à qui mieux mieux, lorsque un cri de détresse vint jeter l'épouvante dans tous les cœurs... Une jeune femme, traquée par ses forces, était entraînée par les courants et se noyait... Aussitôt, ne consultant que son courage, notre compatriote M. Edouard Vitrac se précipita à la mer tout habillé, et, après une lutte qui a paru durer un siècle, il a pu ramener cette malheureuse femme, complètement évanouie et à moitié asphyxie. — Des soins immédiats l'ont peu à peu rappelée à la vie. Un pareil acte de dévouement ne se commente pas. (Chronique de Royan).

COUR D'ASSISES DU CALVADOS (Caen)

AFFAIRE LEPROVOST.

Soustractions de valeurs confiées à la poste.

Le sieur Leprovost, ancien capitaine de gendarmerie et chevalier de la Légion-d'honneur, était traduit devant la Cour d'assises du Calvados, accusé de neuf faux ou détournements de valeurs, de complicité avec sa fille, directrice du bureau de poste de Courseulles. Pendant l'instruction de l'affaire, la demoiselle Leprovost s'est suicidée dans sa prison. Le sieur Leprovost a seul comparu devant la Justice. Les débats ont occupé six audiences. Dans celle du 14, M. l'avocat-général, dans un réquisitoire qui n'a pas duré moins de six heures, a soutenu l'accusation.

M^e Lachaud a présenté la défense. L'éloquente plaidoirie de M^e Lachaud a produit sur l'auditoire une impression qu'il n'est pas possible de décrire. Leprovost seul ne partage pas l'émotion générale et conserve l'impassibilité qu'il a montrée dans tout le cours des débats.

M. le Président Coqueret fait un résumé très complet des débats.

A deux heures du matin, le Jury entre dans la salle de ses délibérations. Neuf questions de faux ou

de détournement de valeurs à la poste sont posées. Une heure et demie après, le jury rapporte un verdict de culpabilité sur le faux Guérin ; sur les huit autres faits le verdict est négatif.

Il n'y a pas de circonstances atténuantes. En conséquence, la Cour condamne Leprovost à la réclusion perpétuelle. Les travaux forcés ne peuvent lui être appliqués à cause de son âge.

L'audience est levée à quatre heures du matin. A la lecture du verdict du Jury, Leprovost est devenu très pâle ; mais lorsque le président des assises a déclaré qu'il cessait d'appartenir à la Légion d'honneur, l'émotion qui se trahissait chez lui par une grande pâleur, s'est encore accrue ; néanmoins, à ce moment, il n'a versé aucune larme ni prononcé aucune parole.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 14 septembre.

Les agitations qu'avaient excités à Rome la présence des troupes italiennes aux frontières pontificales et les tentatives pour franchir à main armée ont cessé. Les détachements français qui avaient quitté Albano et Frascati pour se rendre à Velletri et Terracine sont déjà rentrés dans leurs cantonnements. Le bataillon de chasseurs parti de Rome pour Viterbe n'est pas encore rentré. On croit ici, dans les régions officielles, que l'Empereur des Français veut garantir au Saint-Père ses possessions actuelles. On dit même que M. le duc de Grammont vient d'assurer au cardinal Antonelli que la France ne permettra pas l'invasion de ces provinces. Il paraît que le baron Ricasoli n'a publié sa note-circulaire et fait avancer les troupes italiennes aux frontières pontificales que pour donner une satisfaction à la révolution et pour avoir le droit d'annoncer à l'ouverture du Parlement italien, que si l'on retarde l'occupation de Rome, ce n'est pas la faute du gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

Quant à Rome, les libéraux exaltés commencent à crier contre la France. On n'a point encore fixé le jour où M. le duc de Grammont présentera au Saint-Père ses lettres de rappel : on assure que cet ambassadeur quittera Rome le 30 septembre.

Des personnes qui se croient bien informées annoncent que le parlement italien sera probablement réuni cette année non à Turin, mais à Naples, afin de faire jouir les députés d'un climat plus doux pendant l'hiver prochain.

Depuis le retour de M. le duc de Grammont, on fait courir, à Rome, le bruit que le Saint-Père, dans peu de temps, rentrera en possession des Marches et de l'Ombrie ; j'ignore sur quoi peut se baser ce bruit.

Mgr de Mérode a ordonné de célébrer, le 18 septembre, de grandes funérailles pour les soldats pontificaux morts à la bataille de Castellidardo. Ce service a eu lieu dans l'église de Saint-Charles, au Corso.

Judi prochain sera exécuté Lucatelli, condamné à mort pour avoir tué un gendarme romain, le 29 juin 1861, pendant que la gendarmerie voulait empêcher la manifestation politique pour le roi d'Italie.

Parmi les cinquante individus qui se trouvent dans les prisons de Rome, comme prévenus d'avoir été membres de la société d'assassins d'Ancone, cinq avaient déjà été condamnés à mort. Les quinze autres sont condamnés à une détention perpétuelle et les trente autres à vingt ans de travaux publics.

Le tribunal de la Consulte a condamné aussi huit ou dix individus qui travaillaient à recruter dans les quartiers de Rome des jeunes gens pour l'armée italienne. Ce recrutement a eu quelque succès. Il y a des mères de famille désolées.

Des lettres de Pérouse annoncent que la plus parfaite tranquillité règne dans l'Ombrie : l'ordre public est garanti par la garde nationale. (Havas)

Naples, 13 septembre.

Des bandes nouvelles de réactionnaires se sont présentées l'autre jour, pour la première fois, et fort nombreuses, à Civitella et ses environs, conduites par Gabriel Varrone. Les habitants les ont reçues aux cris de Vive François II ! et les ont priées de se tenir maîtresses du pays.

Une nouvelle bande de deux cent cinquante hommes vient de paraître également dans la montagne de San-Mario et ses environs. Elle est conduite par un certain Nicola Collazo, caporal de l'armée de François II.

Un autre caporal de l'armée napolitaine, Angiolissi, est entré, ces jours derniers, à Altarilla, et a fait enlever, par ses hommes et sans combat, les armes de la garde nationale et fouler aux pieds les effigies de Victor-Emmanuel. La bande de Cipriani est passée dans le Taburno. (Union)

Mac-Sheehy.

— On écrit de Naples à la Patrie : « Le brigandage paraît modifier son système en province. Traqué, poursuivi énergiquement, il se livre maintenant de plus en plus au rissatti : il prend des otages et met à rançon. Dernièrement, la bande de Cipriani a pris un avocat de la Cour criminelle de Naples et un prêtre, près d'Arienso. On a exigé de la famille de l'avocat une rançon de 6,000 ducats (près de 25,000 francs). Le messager est venu prendre la réponse à Naples ; la famille a déclaré que, malgré tous ses efforts, elle n'avait pu réunir que mille ducats. Le messager avait reçu du chef de la bande de pleins pouvoirs pour arranger l'affaire.

Après bien des pourparlers, il a consenti à accepter les 1,000 ducats. Quatre jours après, l'avocat de la grande Cour criminelle revenait à Naples. Le prêtre n'a pas été aussi heureux. Sa famille n'ayant pu payer tout ou partie de sa rançon, il a été mis à mort.

Les deux oreilles de la victime avaient été coupées et envoyées à la famille pour prouver que la menace de mort, si la rançon n'était pas payée, serait exécutée fidèlement.

A Trieste, dans la province de Bénévent deux frères

ont été pris par les réacs et mis à rançon : l'un a été envoyé à sa famille avec une oreille de son frère. Il devait annoncer à la famille qu'elle recevrait le lendemain à midi la tête du malheureux jeune homme, si la rançon n'était pas intégralement payée. Ces deux frères sont les neveux de Mgr. Cocle, ancien confesseur de Ferdinand II. » Lefèvre. — (Patrie).

AUTRICHE.

Vienne, 16 septembre.

De fréquentes conférences ont lieu, en ce moment, entre le comte Reichberg et l'ambassadeur de Turquie, sur le mouvement de la presqu'île illyrique, auquel on attache ici une importance particulière, car on sait très bien que la Serbie n'attend que le moment favorable pour prendre parti contre la Porte. L'entente entre la Serbie et le Montenegro se manifeste plus clairement de jour en jour, et s'il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que le prince Michel soit sur le point d'adopter le jeune prince de Montenegro, il est certain du moins qu'un traité a été conclu, entre ces deux princes, par lequel ils s'engagent à s'aider réciproquement. C'est en vertu de ce traité que le Montenegro a reçu de Serbie des armes et des munitions.

Il est connu que, dans toute la principauté, on fait de grands armements. On sait aussi que le gouvernement Serbe réunit des troupes sur la frontière de Bosnie, notamment de la cavalerie.

La Porte, de son côté, prend toutes les mesures possibles pour rendre inexpugnable la forteresse de Belgrade ; car elle sait très bien que tant qu'elle possèdera cette place, les Serbes ne pourront rien entreprendre de décisif. Elle l'a par conséquent bien approvisionnée et armée à neuf. On dit que c'est l'Angleterre qui a fourni les canons placés sur les remparts.

La garnison ne se compose que de troupes éprouvées (Gazette de Cologne)

POLOGNE.

Berlin, 18 septembre.

On mande de la frontière polonaise, sous la date d'hier, que la situation, à Varsovie, continue d'être triste, et que les rigueurs n'y ont pas cessé. Avant-hier, on a détruit le magasin d'un gantier, et hier, on a brisé à coups de pierres la vitrine d'un confiseur allemand et dévasté sa boutique, sans que la police, qui se trouvait présente, intervint. (Havas)

TURQUIE.

Le Sultan vient de destituer son premier chambellan Ghalib-bey. Voici le motif qu'on attribue généralement à cet acte souverain. Une des nuits de la semaine dernière, un incendie se déclara dans le quartier de Bechtiktache, qui avoisine le palais impérial. Des secours sont immédiatement dirigés sur le lieu du sinistre, car tout ce quartier est construit en bois, et l'on pouvait craindre que les flammes ne fissent de nombreux ravages. Le Sultan s'y rend lui-même incognito et accompagné d'un seul officier. Caché dans l'ombre, il assiste aux efforts des travailleurs, surveille les fonctionnaires qui sont accourus pour prendre la direction des secours, et remarque que Ghalib-bey, qui habite cependant Bechtiktache n'a pas cru devoir se dérangier et qu'il n'est pas parmi ces fonctionnaires. Quand l'incendie est complètement dompté, le sultan se retire, fait appeler Ghalib-bey, lui reproche son absence, et lui annonce qu'il ne fait plus partie de la maison. (Presse d'Orient.)

HONGRIE.

Presbourg, 13 septembre.

Les exécutions pour le recouvrement de l'impôt ne dureront pas longtemps sans doute, car depuis deux jours, les contribuables affluent à l'hôtel-de-ville. On nous assure que, dans la seule journée d'hier, il a été perçu plus de 16,000 florins. Les personnes qui, par mesure d'exécution, ont à loger des gendarmes, leur font le meilleur accueil ; il est vrai de dire que l'attitude de ces derniers ne donne lieu à aucun reproche. (Ost-Deutsche-Post.)

Pesth, 12 septembre.

C'est à tort que l'on a prétendu que les principaux meneurs de la diète hongroise, tels que Deak, Eotvos et Szalay allaient quitter le pays pour voyager à l'étranger. (Gazette autrichienne.)

MONTENEGRO.

Cattaro, 7 septembre.

On a reçu aujourd'hui les premières nouvelles du théâtre de la guerre. Omer-Pacha a ouvert les hostilités et commencé la guerre contre le Montenegro. Les avant-postes occupent Banjani et sont à une demi-lieue des frontières du Montenegro. On dit qu'il veut attaquer les Zubzi, en partant de la Sutorine et de Trebigne, et que l'Autriche a permis le passage des troupes turques par le territoire autrichien.

Toute la force militaire du Montenegro, c'est-à-dire tous les hommes de quinze à soixante ans sont partis pour la frontière du nord sous le commandement de Dakovic, de Grahovo et de Pierre Stefanew Bukovic. Ce dernier prendra provisoirement le commandement, en attendant l'arrivée du général en chef Merco.

Le prince Nicolas s'est placé à la tête des guides et partira pour le camp aujourd'hui. Tout est en armes, et l'étendard de la guerre portant une croix blanche sur un fond rouge flotte devant le palais du prince. Le deuil pour feu Danilo est terminé, et une illumination à Cettigne a commencé la guerre.

Les hostilités ont été ouvertes aussi au sud par Abdi-Pacha, qui a fait attaquer les chrétiens de Vranina et a voulu les exterminer. Mais les Serbes de Vranina ont tué trente Turcs, fait neuf prisonniers et détruit la forteresse de Kosaclua. Les femmes, les enfants et tous les habitants de cette île du lac de Scutari se sont réfugiés dans le Montenegro. (Wanderer.)

Le 5 courant, commandés par Dervich-Pacha et Mehemet-Pacha, les Turcs, au nombre de 6,000 hommes du Nizam, plus quelques centaines de bachibouzouks, ont attaqué Zubzi. Les insurgés échangèrent avec eux quelques coups de fusil et, après avoir perdu quelques hommes, ne jugeant pas à propos d'engager la bataille, ils se retirèrent sur la montagne du Kosgiagu, frontière du Montenegro. Tout ce qu'ils possédaient avait d'abord été porté sur le territoire autrichien.

Le 6, Wukalowich, cédant devant la supériorité des troupes turques, s'est réfugié à Sutorina, d'où, après avoir rallié tous ses partisans, il doit se porter à Pitinze, entre Zubzi et le Montenegro, où il attend des renforts.

L'armée turque travaille à rétablir les tranchées de Julli près Draceia de Zubzi qui dans le temps ont été détruites par les insurgés.

Le 7, un corps turc de 4,000 hommes a dressé son camp près de Trebine afin d'attaquer Crusevise et Sutorina.

Tout le Montenegro est sous les armes. Il attend que ses confins soient violés afin d'avoir un motif de se ruer sur les Turcs. De Mostar, Omer-Pacha dirige toutes les opérations. (Constitutionnel.)

Pour extrait : LAYTOU.

Faits divers.

On écrit de Biarritz qu'à une des soirées de l'Empereur, à la résidence impériale, on a entendu une jeune tragédienne de douze ans, dont le talent précocement annonce une nouvelle Rachel. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministre d'Etat a fait admettre immédiatement la jeune Pyrénéenne au Conservatoire, en lui accordant une allocation mensuelle de 100 fr. (Messager de Bayonne.)

La ville de Clairac vient d'être le théâtre d'un événement déplorable. Un chien atteint d'hydrophobie a traversé la ville et mordu quatre jeunes enfants de 7 à 8 ans. Ces malheureux ont reçu les soins les plus empressés de M. le docteur Dubois qui a employé la cautérisation par le fer rouge.

Ce chien a été tué à peu de distance de Clairac, et tous les chiens qu'il avait mordus, au nombre de vingt, ont été abattus par mesure de précaution. (Journal de Lot-et-Garonne)

— On lit dans le Journal du Loiret :

Un chien, dans la commune de Cortrat, fut laissé dernièrement dans un fossé sans être enfoui ; les mouches ne tardèrent pas à le couvrir et à se répandre de là dans la commune. Il en est résulté une épidémie charbonneuse qui a déjà enlevé une vache, deux chevaux, quarante moutons, et a failli coûter la vie à un jeune enfant qui, sans les soins d'un médecin habile, eût succombé.

— On lit dans le Salut public :

Madame X..., qui habite les environs de Lyon, désirait une dame de compagnie. Un beau matin, il s'en présente une de quarante à cinquante ans, fort distinguée, quoique un peu grande et d'origine italienne, ce que trahissait du reste son accent. Comme toutes les dames de compagnie, celle-ci raconta son histoire, toujours la même. Elle appartenait à une excellente famille italienne, son mari lui avait dévoré sa fortune et l'avait ensuite abandonnée pour suivre une danseuse, etc.

Les conditions débattues, la dame de compagnie entra en fonctions.

Madame X... trouvait bien des allures étranges à l'Italienne ; ainsi parfois, il arrivait à cette dame de laisser échapper des jurons... italiens d'une étrange sonorité. Bref, Madame X... eut des soupçons, et, en femme d'énergie, elle résolut de les éclaircir sur le champ.

— Je sais tout, dit-elle.
— Quoi ! vous savez ?
— Vous êtes un homme.

— Hélas oui, s'écria la fautive dame de compagnie, je vous ai trompée, mais j'étais sans ressources, j'ai appris, par hasard, que vous demandiez une dame de compagnie, et l'idée m'est venue de me travestir en femme pour remplir cette place.

Madame X... écouta fort complaisamment l'histoire très-véridique, cette fois, de sa dame de compagnie qui n'était autre qu'un ancien volontaire Garibaldien. Elle s'empressa de le remercier en lui disant qu'il y avait encore beaucoup à faire pour l'indépendance de l'Italie.

Nous signalons aux personnes qui perdent la vue, le Traitement médical des Cataractes, Amanroses, etc., par le docteur DROUOT.

La 4^{me} édition donne, par les faits, à ceux qui ne voient plus à lire, à écrire, ou même à se conduire, l'assurance de recouvrer la vue sans opérations chirurgicales.

Un volume 6 fr. chez l'auteur, n° 35, rue de Luxembourg, à Paris, et chez les libraires.

Le télégraphe écrivain.

Un italien, l'abbé Caselli, de Florence, vient d'introduire dans la télégraphie électrique un perfectionnement qui permet d'envoyer une lettre d'un bout de la France à l'autre en deux ou trois minutes et de sa propre écriture. On n'a à subir ni un intermédiaire ni ses erreurs presque inévitables.

Les expériences de l'abbé Caselli s'opèrent à l'heure qu'il est, entre les ateliers de M. Froment, constructeur d'appareils électriques, à Paris, et le bureau télégraphique d'Amiens.

Non-seulement elles reproduisent des lettres, des effets de commerce, de la musique, mais encore des dessins, aussi compliqués qu'on veut les tracer.

Le mécanisme du télégraphe écrivain ne présente pas beaucoup de complication.

Sans entrer dans une explication complète de sa théorie, on peut expliquer en peu de mots comment le *fac-simile* de toute espèce d'écriture se produit aux plus grandes distances.

A la station de départ on écrit l'original de la dépêche à la plume, avec de l'encre ordinaire, sur un papier recouvert d'une couche métallique.

La page se place sur une tablette de cuivre fixée à la machine destinée à la transmission.

On met le *pentélégraphe* en action, et cette tablette s'avance lentement et par un mouvement de translation rectiligne sur un plan horizontal.

En même temps, une pointe en platine, légèrement pressée par un ressort très délicat, s'appuie sur la surface de la dépêche, et, emportée par un mouvement de va-et-vient très rapide, glisse continuellement sur la surface de la dépêche, qu'entraîne à son tour le mouvement de translation horizontal dont j'ai parlé. Tous les points de surface contenant l'écriture ou le dessin se trouvent ainsi présentés successivement au stylet en platine.

A la station d'arrivée, les choses se passent de même, sauf deux seules différences.

D'abord, au lieu du stylet en platine, on se sert d'une pointe en acier, semblable à une aiguille à broder très fine.

Ensuite, au lieu du papier argenté portant l'autographe, on étend sur la planche de cuivre une feuille de papier ordinaire, préalablement trempée dans une dissolution chimique dont la base principale est du cyanure double de potassium et de fer.

La pointe en platine et la pointe en fer aboutissent aux deux extrémités d'un fil de fer qui relie les stations du départ et de l'arrivée.

Il faut que les deux pointes, dont l'une en platine touche à l'original dans la station de départ et l'autre en fer au papier chimique à la station d'arrivée, soient mues avec une vitesse exactement pareille, de façon que, dans le temps qu'elles mettent à parcourir ensemble la largeur de la page écrite et de la page à écrire, il n'existe pas même la différence de la centième partie d'une seconde.

Comment obtenir un *synchronisme* (identité ou égalité de temps) aussi parfait sur deux machines séparées par des distances considérables ?

On y arrive par une heureuse application de *synchronisme* (égalité de durée des oscillations).

Les pointes étant, comme nous l'avons dit, reliées entre elles par le fil télégraphique, il arrive que chaque fois que la pointe en platine, par son mouvement de va-et-vient rencontre les points d'encre composant l'écriture, il se développe dans le fil de fer de

la ligne un courant qui électrise *positivement* l'aiguille à l'autre station, et y provoque une opération chimique qui se révèle par un petit trait azuré.

Ce trait azuré est du cyanure de fer produit par la décomposition du prussiate de potassium contenu dans le papier récepteur.

Lorsque, au rebours, la pointe en platine touche les parties de la feuille d'argent qui ne se trouvent point recouvertes d'encre, c'est un courant en sens contraire, c'est-à-dire un courant *négalif*, qui se produit et qui arrête instantanément la coloration du papier chimique.

Or, il est clair qu'il se produira sur le papier chimique autant de points et de lignes azurés qu'il y a de points et de lignes d'encre sur la surface de l'original de la dépêche.

Et comme il y a un accord parfait entre les mouvements des deux pointes, les traits azurés viennent se placer exactement les uns sous les autres, avec une disposition parfaitement semblable à celle des traits d'encre qui composent la dépêche.

La reproduction télégraphique des lettres autographes est donc le résultat d'une multitude de lignes ou de rainures microscopiques et parallèles, tellement rapprochées entre elles, que l'œil ne saurait les distinguer sans l'aide de la loupe.

Ainsi à quelque distance qu'on se trouve, en deux ou trois minutes, on peut désormais écrire soi-même une lettre et l'envoyer à son adresse.

Il y a dix ans, il fallait au moins quatre jours pour recevoir de Marseille la réponse à une lettre écrite de Paris.

Aujourd'hui trois minutes suffisent pour échanger la lettre et la réponse écrites *proprâ manu*, par chacun des correspondants. — *Sam.*

Pour tous les faits divers. A. LAYTOU.

Paris.

20 septembre.

L'Empereur l'Impératrice et le Prince impérial quitteront Biarritz dans les premiers jours de la semaine prochaine. LL. MM. ne se rendront, dit-on, à Compiègne qu'après la visite du roi de Prusse à Saint-Cloud, c'est-à-dire du 12 au 15 octobre.

Hier à 11 heures et demie on commençait sur la Seine, un peu au-dessous du Pont-Royal, du côté de la rive droite, les épreuves d'un nouveau canot dit insubmersible. Un public nombreux bordait les parapets du pont et du quai.

Le bateau insubmersible est peint en blanc ; sa longueur est d'environ 7 à 8 mètres, sa largeur de 2 ; son bordage est cloisonné de manière à produire des vides que l'on remplit d'air. Le centre est creux et garni de banquettes pour trois ou quatre rameurs.

Au moyen d'un appareil à poulies et cordages placé sur un bateau fixe, on renversait le canot sans dessus dessous, et tout aussitôt, grâce au centre de gravité disposé artificiellement dans sa calle au moyen d'un lest immuable, il reprend sa position normale.

Au dire des marins qui assistaient à l'expérience, ce nouveau canot paraît être destiné à rendre des services en mer, et surtout dans les ports, comme instrument de sauvetage.

Le drame *l'Invasion*, de M. Victor Séjour, que préparait le théâtre de la Porte-Saint-Martin, vient d'être définitivement interdit.

La commission d'examen ayant, il y a trois semaines, refusé l'autorisation de le représenter, M. Victor Séjour était parti pour Biarritz, où se trouvent en ce moment l'Empereur et M. le ministre d'Etat pour demander à l'autorité souveraine le rappel de cette décision.

Nous apprenons que l'autorisation sollicitée par l'auteur n'a pu être accordée et que l'interdiction proposée par la censure a dû être maintenue.

La nouvelle de la réduction à dix bataillons des vingt bataillons de chasseurs à pied paraît devoir être prochainement mise à exécution. Cette mesure a soulevé de longues discussions dans les journaux militaires et même au sein du comité d'infanterie.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

BLÉS. — Cette semaine, la hausse a été à peu près générale sur les marchés des départements.

A Bordeaux, il y a eu continuité de faveur ; elle a été de 1 fr. à 2 fr. 25 par hect.

Sur la plupart des marchés étrangers, les prix sont fermes ; en Angleterre et en Belgique, la hausse a encore progressé. Les blés américains sont cotés de 28 à 29 fr. les 80 kil.

FARINES. — Le travail des usines est très-réduit par suite de la sécheresse, aussi l'écoulement des farines est facile au prix de 27 à 27-50 et 29 fr. les 50 kil., selon marque et provenance. C'est une nouvelle reprise de 1 fr. par 50 kil. depuis huit jours.

VINS. — Nous sommes en pleine vendange grâce à la température, qui n'a pas cependant répondu au vœu des cultivateurs ; mais enfin le peu de pluie que nous avons eu, et la fraîcheur des nuits, qui est suivie d'abondantes rosées, sont venues apporter une très-utile amélioration au raisin.

Il y a peu d'affaires ; les hauts prix tenus par les viticulteurs empêchent les transactions d'être plus actives : on pense que la récolte de la Gironde ne sera pas abondante. On ne compte que sur une moyenne très-ordinaire.

Spiritueux. — Les Armagnacs sont cotés 125 fr. ; 3/6 Languedoc, 110 fr. 3/6 fin, 93 fr., tafia, 55 à 60 fr., le tout l'hect.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

Dernières nouvelles.

On dit aujourd'hui que sa Majesté ne reviendrait à Paris que le 30.

M. le Comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères de Prusse, est arrivé à Paris, où il doit passer, quelques jours.

On assure qu'en quittant Biarritz, l'Empereur, accompagné de l'Impératrice et du prince impérial, se rendra à Bourges pour y visiter le parc d'artillerie.

C'est aujourd'hui 21 qu'a lieu l'ouverture du chemin de fer de Paris à Nevers par Montargis.

Aujourd'hui, 21 octobre, a eu lieu le concours à l'assistance publique pour les prix à décerner aux élèves internes en médecine et chirurgie.

Pour extrait : LAYTOU.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 1^{re} QUINZAINE DE SEPTEMBRE.

	Hectolitres.	le quintal métrique.
Froment....	28 ⁰⁵	35 ⁸⁴
Méteil.....	21 89	29 92
Seigle.....	20 30	28 48
Orge.....	19 »	31 67
Sarrasin....	» »	» »
Mais.....	45 97	22 56
Avoine.....	10 33	24 10
Haricots....	» »	» »

PAIN (prix moyen).

1^{re} qualité, 0⁴¹ ; 2^e qualité, 0³⁶ ; 3^e qualité, 0³³.

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1⁰³ ; Vache 0⁷³ ; Veau 1⁴⁵ ; Mouton, 1⁴⁴ c. ; Porc, 1⁰⁹.

VILLE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 21 septembre.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	493	46	29 ⁴⁸	78 k. 240
Mais....	256	20	13 ⁷⁷	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

19 septembre 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 40	»	» 05
4 1/2 pour cent	96 50	»	» 30
Banque de France.....	2930	»	» 5

20 septembre.

3 pour 100	69 45	»	» 05
4 1/2 pour 100	96 20	»	» 30
Banque de France.....	2930	»	» 5

21 septembre.

3 pour 100	69 20	»	» 05
4 1/2 pour 100	96 20	»	» 30
Banque de France.....	2925	»	» 5

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 21 septembre 1861.

Naissances.	
19 sept.	Rigal (Albert).
19	Vigouroux (Marie).
19	Nouailles (Antoine).
19	Gaillard (Julien-Charles-Adolphe-Emile).
20	Dominique (Clément).
20	Cousy (Jean).
Mariages.	
20	Lagrillière (Louis) et Bétille (Antoinette).
20	Girma (Jean) et Breil (Guillaume).
Décès.	
18	Miquel (Antoinette), 47 ans.
19	Antissac (Antoine), 72 ans.
19	Espy Joséphine-Aimée, 4 an.
19	Canut (Antoine), dit Nyan, 3 ans 1/2.
20	Chabaud (Louis), 31 jours.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Bureaux : Rue du Faubourg-Montmartre, N° 10, à Paris.

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

LE TEMPS

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

Rédacteur en chef : A. NEFFTZER, ancien rédacteur en chef de LA PRESSE.

LE TEMPS publie tous les Dimanches une REVUE FINANCIÈRE, par M. EUGÈNE FORCADE.

AVIS

Le sieur SEVAL prévient ses clients qu'il vient d'établir un magasin de voitures toutes confectionnées, en tous genres, à deux et à quatre roues. — Il a en outre un magasin des Tilburys, Phaétons, Dog-Karts, Voitures de famille d'occasion à de très bons prix. — Ses travaux sont garantis pour un an. Grand assortiment de Selles, Harnais, Fouets et Cravaches, Lanternes riches et ordinaires, Caparçons Articles de voyage, Chapelières de dame, Nécessaires, etc...

Ses Magasins sont situés à Cahors, hôtel des Ambassadeurs.

Un Phaéton d'occasion à vendre, pour cause de départ.

BRASSERIE CENTRALE MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de M. Magdelain se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraîchissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicate à la fois.

CHANGEMENT DE DOMICILE

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. — Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABIE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

A LA VILLE DE CAHORS HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc. Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.